



Association Cantonale Treffort-Voile  
Association déclarée n° 13390 préfecture de Grenoble  
Agrément Jeunesse et Sport n° 38.90.085  
Affiliation Fédération Française de Voile n° 38019  
SIRET 353-397-490 - APE 926C

siège social : Mairie 38650 Treffort  
tel : 04.76.34.15.31

email : [treffortvoile@wanadoo.fr](mailto:treffortvoile@wanadoo.fr)

web : <http://asso.ffv.fr/treffort>

Treffort, le 1<sup>er</sup> juillet 2010

## **AVIS DE COURSE TYPE 2009-2012**

Nom de l'épreuve : Finale du critérium départemental – régates Open TREFFORT VOILE

Dates complètes : 29 août 2010

Lieu : Lac de Monteynard-Avignonet

Autorité organisatrice : Association Cantonale TREFFORT VOILE

### **1. Règles**

La régates sera régie par :

- 1.1 Les règles telles que définies dans les règles de course à la voile.
- 1.2 Les règlements des championnats fédéraux et des classements nationaux concernés lorsqu'ils sont applicables.

### **2. Publicité**

En application de la réglementation 20 de l'ISAF (Code de Publicité), telle que modifiée par le règlement de publicité de la FF Voile , les bateaux peuvent être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

### **3. Admissibilité et inscription**

- 3.1 Pour le classement de la finale du critérium départemental : sont admis tous les bateaux de s classes Dériveurs doubles et solitaires.
- 3.2 Pour la régates Open : sont admis les catamarans , et les nouveaux dériveurs.
- 3.3 Les concurrents (chaque membre de l'équipage) doivent présenter au moment de leur inscription :
  - leur licence FFV valide portant le cachet médical accompagnée d'une autorisation parentale pour les mineurs.
  - Si nécessaire, la fiche de sur classement dûment complétée
  - **Pour la régates Open une licence 1jour peut vous être délivrée au prix de 9,50€ sur demande et règlement au club avant le 27 août 2010 (voir bulletin d'inscription)**
  - L'autorisation de port de publicité
  - Certificat de jauge ou de conformité

### **4. Droits à payer**

Les droits requis sont les suivants :

- doubles : 10€
- Solitaire : 5€



Association Cantonale Treffort-Voile  
Association déclarée n° 13390 préfecture de Grenoble  
Agrément Jeunesse et Sport n° 38.90.085  
Affiliation Fédération Française de Voile n° 38019  
SIRET 353-397-490 - APE 926C

siège social : Mairie 38650 Treffort  
tel : 04.76.34.15.31

email : [treffortvoile@wanadoo.fr](mailto:treffortvoile@wanadoo.fr)

web : <http://asso.ffv.fr/treffort>

## 5. Programme

- 5.1 Confirmation d'inscription le 29 août 2010 de 10h à 11h30
- 5.2 Jours de course : le 29 août 2010 pour 4 manches pour toutes les séries
- 5.3 L'heure prévue pour le signal d'avertissement de la première course est 13h.

## 6. Instructions de course

Les instructions de course et les annexes éventuelles seront disponibles à la confirmation des inscriptions , le 29 août 2010 à 10H.

## 7. Les parcours

Les parcours à effectuer sont les suivants : banane ou triangle

## 8. Classements : 2 classements distincts : la finale du critérium départemental et la régata open

- 8.1 Le nombre de courses devant être validées pour valider l'épreuve est de 2.
- 8.2 Le nombre de courses devant être validées pour que le score d'un bateau soit le total de ses scores dans toutes les courses est de 2.
- 8.3 Le nombre de courses devant être validées pour que le score d'un bateau dans la série soit le total de ses scores dans toutes les courses en retirant son plus mauvais score est de 3.

## 9. Communication radio

Excepté en cas d'urgence , un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course , ni recevoir de communication radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

## 10. Responsabilité

Les concurrents participent à la régata entièrement à leurs propres risques. La décision de participer à une course ou de rester en course relève de leur seule responsabilité. L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès dans le cadre de la régata, aussi bien avant, pendant qu'après la régata.

## 11. Informations complémentaires

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter : Noëlle BERNARDIN ,BE ACTV au 04 76 34 15 31 mail : [treffortvoile@wanadoo.fr](mailto:treffortvoile@wanadoo.fr)